

DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié
1er trimestre 2022

MME LANGLOIS MARIE-JOSE DOLO - SIRET 79890389400011 - Artisan

Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D026926547
Millésime de la déclaration	1er Trim 2022
Date et heure d'échéance	le 29/04/2022 à 23:59
Date et heure de la déclaration	le 08/04/2022 à 01:10
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MME LANGLOIS MARIE-JOSE DOLO
SIRET de la personne	79890389400011

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	6.000 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations et contributions		
518 - Prestations de services (BIC)	22.00%	1.320 €
508 - Vente de marchandises (BIC)	12.80%	0 €
781 - Prestations de services (BNC)	22.00%	0 €
572 - Formation artisan obligatoire	0.30%	18 €
	(+)	1.338 €
Déduction éventuelle	(-)	0 €
Montant à payer	(=)	1.338 €

Télépaiement *

CREDIT LYONNAIS BIC : CRLYFRPPXXX	IBAN : FR81 3000 2021 3200 0001 7090 A10	(+)	1.338 €
Montant du télépaiement		(=)	1.338 €

* Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance